



COMPRENDRE LES DÉTERMINANTS DU GESTE PROFESSIONNEL DANS UN EHPAD



C'est l'heure du dîner. L'aide-soignante accompagne la prise du repas par une personne âgée très fatiguée, qui mange au lit.

Elle tente d'abord de la mobiliser, puis l'aide à manger.

Le lit et la tablette ne lui permettent pas d'être bien installée, elle adopte des postures en torsion et en change régulièrement pour tenter de trouver une position confortable, sans succès.

Cependant, elle n'est pas dérangée car la répartition des tâches avec ses collègues lui permet de ne pas répondre aux sonnettes.

Finalement, la résidente ne mange presque pas, mais l'aide-soignante sait qu'elle peut en informer l'infirmière et qu'il n'y a pas de risque immédiat pour la santé de la résidente.

Pour plus d'informations sur cette situation :

Fiche illustrée A « Comprendre les facteurs de TMS en EHPAD »







A partir de cette situation, que peut-on repérer comme contraintes et points d'appui?

Familles de déterminants	Contraintes	Points d'appui
Modalités de financement	 Taux d'encadrement bas Contraintes de temps Contraintes de disponibilité 	
Organisation du travail	 Horaires : L'aide-soignante travaille pour le 5e jour consé- cutif. En fin de journée, elle est très fatiguée 	 Informations sur chaque résident lors des transmissions
Matériel, aides techniques	 Mobilier mal adapté pour aider la personne à manger 	
Relations avec les bénéficiaires	 Résidente très dépendante, fatiguée 	— Sens du travail
Prescription, consignes		 Modalités de transmissions par écrit (information des infirmières)
Organisation du collectif de travail		 Répartition des rôles entre aides-soignantes pour les repas : repas en salle, repas en chambres, sonnettes Temps dédié, pas d'interruptions ni d'activités en parallèle pendant le repas de la résidente
Maîtrise du geste professionnel, conditions d'acquisition des compétences		 Aide-soignante expérimentée Possibilité d'échange avec une collègue pour valider sa décision de ne pas insister pour faire manger la résidente





Après cette analyse, quelles pistes d'action se dégagent?

L'analyse des contraintes et points d'appui permet d'identifier deux types de pistes d'actions :

- réduire les contraintes ;
- renforcer les points d'appui.

RÉDUIRE LES CONTRAINTES : QUE PEUT-ON METTRE EN PLACE ?

Renforcer le taux d'encadrement ou étaler davantage le temps du repas lorsque des résidents sont alités.

Pour cela, différentes réflexions peuvent être menées sur le rôle des agents de service logistique, sur les tâches à ne pas faire en cas de situation dégradée, etc.

Réfléchir aux plannings des salariés afin de réduire les situations exposant à une fatique importante.

— A discuter : nombre de journées de travail consécutives, possibilité de faire des demijournées, horaires de chaque salarié...

Améliorer le confort des salariés qui aident les résidents alités à manger.

- Prévoir des échanges avec d'autres établissements, du test de matériel par les salariés avant achat définitif, etc.

Apporter un soutien aux salariés confrontés à la souffrance des résidents.

Echanges lors de réunions d'équipes, groupes de parole, groupes d'échanges de pratiques, possibilité d'échanger avec une infirmière, une psychologue...

RENFORCER LES POINTS D'APPUI : QUE PEUT-ON METTRE EN PLACE ?

Bien formaliser la circulation d'information lors des transmissions.

- Pour informer les infirmières, intégrer toutes les difficultés liées aux repas systématiquement dans les transmissions écrites.
- Pour informer les aides-soignants, aides de vie et agents de service de tout ce qui concerne les résidents, certains EHPAD fournissent aux participants aux transmissions une feuille avec les noms de chaque résident, pour faciliter la prise de notes.
- Prévoir un temps d'explication de l'importance des transmissions aux remplaçants et aux salariés débutant dans l'établissement.

Soutenir et préserver le sens au travail.

Favoriser les retours sur le bien-être et le moral de chaque résident, favoriser les temps d'échanges de pratiques, faire des bilans des résultats des choix faits en cas de difficultés, faire du lien entre les difficultés, les solutions apportées et le projet de la structure.

Favoriser une répartition des rôles au sein des équipes permettant que certaines activités ne soient pas interrompues.

Formaliser de rapides temps d'échanges collectifs avant chaque étape de la journée, prendre le temps lors des réunions d'équipes de se mettre d'accord sur les tâches pour lesquelles il vaut mieux ne pas être interrompu...



